



CLASSIQUES
GARNIER

MULLER (Charles), AZORÍN FERNÁNDEZ (Dolores), PRUVOST (Jean), ADAMCZEWSKI (Henri), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 81, 2002 – 2, p. 213-225

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4333-6.p.0217](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4333-6.p.0217)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, tome 2, Éoc–Map. Paris, Libr. Arthème Fayard, Imprimerie Nationale, 2000, VI + 595 p.

Le tome 1, en 1992, avait peu mobilisé les médias, bien qu'il fût surprenant à plus d'un titre, par sa parution imprévue aussi bien que par un contenu rénové et enrichi. La sortie, en novembre 2000, du tome 2, a été mieux célébrée, et l'information à son sujet a été moins avare. Nous savons donc, de sources sûres, qu'il atteint, avec l'article *mappemonde*, les trois cinquièmes du vocabulaire, en ajoutant quelque 11 500 entrées aux 17 000 du volume précédent ; ce qui – faites le calcul – nous porterait à prévoir un total d'environ 47 500 unités ; mais ce nombre sera certainement dépassé (l'édition précédente comptait environ 35 000 entrées). Nous apprenons aussi que le restant fera l'objet de deux volumes (à l'origine, l'ouvrage devait n'en compter que trois), prévus pour 2005 et 2010. Tirage : 4 000 exemplaires, ce qui est modeste ; il est vrai qu'il sera suivi, comme le précédent, d'une édition populaire moins somptueuse.

Pas de surprise quant au contenu. Le tome 2 poursuit, et même amplifie les nouveautés annoncées et appliquées en 1992, et dont certaines étaient presque révolutionnaires¹. L'admission de mots nouveaux (4 000, ajoutés aux 5 500 du volume précédent) a même crû : les 10 000 prévus au départ seront donc, au terme, largement dépassés². Ces apports, souvent, reflètent l'actualité : *euro*, *examen (mise en)*, *fax*, *garde (à vue)*, *illettrisme*, *incivilité*, *incivisme*, *job*, *laxisme*, *magouille*, etc., sont récents ; mais *intifada*, *maltraitance* manquent ; *faxer*, rival heureux de *télécopier*, a échoué, et ni sous *domicile* ni sous *fixe* ne figure le syntagme des "s.d.f.". La nomenclature puise beaucoup dans les techniques : médecine, sciences naturelles surtout, parfois l'histoire et ses sciences auxiliaires ; cela va jusqu'à des termes dont la présence dans l'usage est douteuse. L'intention de ne retenir des termes techniques que « pour peu que leur usage soit attesté [...] et qu'ils traduisent des notions accessibles à l'homme cultivé » (Préface), subit quelques éclipses, même dans les définitions : « Intron : séquence nucléotidique non codante d'un gène. *Les introns sont éliminés lors de l'épissage.* » – Le tome précédent m'a refusé l'adjectif *codant*, le second m'a instruit sur *l'épissage*, mais j'attendrai le suivant pour *nucléotidique*.

On note quelques coups d'œil au-delà des horizons de l'*Hexagone* (nom propre signalé, mais « déconseillé ») : *étriver*, *frasil* (Canada), *gourbi*, *ksar* (Afrique du Nord),

1 Voir *Le Français moderne*, 1993/1.

2 Les fascicules du tome 3 déjà parus (*Maîtriser–Marteau-piqueur* ; *Martel–Méritoire*) confirment ce pronostic.

essencerie (Sénégal) ; *gouvernorat* manque, bien que le sens local de *gouverneur* soit cité, mais *gouvernance*, sous le soleil d'Afrique, retrouve une nouvelle jeunesse ; *légumier*, *loque* (Belgique), *grimpion*, *huitante* (Suisse) ; on attend les *nonante* et *septante*, que la Lorraine commence à oublier, mais bien conservés chez nos voisins.

La collecte des ethniques continue : *japonais*, *javanais*, *lituanien* – on écrit aussi *lithuanien* – *lombard* ; quelques villes : *lillois*, *londonien*..., etc. Les adjectifs dérivés de noms d'écrivains étaient rares : *voltairien* n'avait paru, isolé, que dans la 7^e, *rabelaisien* dans la 8^e ; l'édition nouvelle ajoute *balzacien*, *baudelairien*, *cornélien*, *hugolien*... ; on guettera, dans la suite de l'alphabet, la présence de RACINE, VERLAINE, VIRGILE, SHAKESPEARE (*gauthéen* n'a pas été retenu). Et les non-écrivains ? *cartésien* est attribué au philosophe ; *gaullien* s'imposait (HUGO aurait apprécié cette rime !), à côté de *gaulliste* ; *gaussien* manque, bien que Gauss soit cité dans l'article *courbe* ; un exemple aurait pu révéler aux lecteurs du Dictionnaire que le nombre de mots composant un alexandrin est une variable approximativement *gaussienne*.

L'époque est féconde en néologie, mais l'espacement des volumes dans le temps va créer des disparates entre leurs contenus ; l'informatique n'est qu'un exemple parmi tous ceux où le renouvellement du lexique s'accélère. Lors du tome 1, on parlait encore, timidement, des "autoroutes de l'information", vite oubliées (absentes de l'article *autoroute*) ; mais depuis, en si peu d'années, *cliquer* est devenu banal, *hypertexte* courant ; *surfer* attend, et prospère ; *courriel*, *mél* et *e-mail* fourmillent, se disputant le terrain quand on inscrit ses "coordonnées" (emploi déconseillé, dit l'Académie). L'usage français hésite à faire son choix, même pour nommer le réseau mondial : est-ce "Internet", ou "l'internet" ? L'Académie a décidé, en l'acceptant dans sa nomenclature comme nom commun, avec article et initiale en bas de casse : "l'*interne*" ; et elle vous en fournit même une occurrence... dans la préface.

S'il est aisé de dénombrer les nouveaux-venus, signalés par l'astérisque, on remarque moins les vieux mots qui ont pris un emploi nouveau, et souvent imprévisible. L'informatique, inondée de termes anglo-américains, choisit souvent de les traduire en puisant dans le fonds national ; d'où des *portails*, des *profils*, des *sites*, une *souris*, une *toile*, et ce bon *surfer*... que vous guetterez dans les tomes à venir... si d'ici là les *internauts* (omis) ne les ont pas abandonnés. Pour l'heure, *chaîne*, *fichier*, *écran*, *interface* ont été dûment mis à jour ; mais *forum*, *icône*, *lien* ont échappé, ainsi que l'indispensable *se connecter*.

Et les mots tronqués ? L'édition de 1935 ne mentionnait encore des formes comme *cinéma* ou *métro* que dans les articles *cinématographe* (devenu un archaïsme, ou un étymon) et *métropolitain*, comme abréviations familières. On ne peut plus aujourd'hui leur refuser une entrée ; *magnéto* l'obtient comme n. fém. ; *radio* apparaît déjà dans des définitions (*galène*). La question se posera bientôt pour le (et la) *micro* ; mais pourquoi omettre *bio*, qui comme adjectif ("une alimentation bio") a pris une existence non négligeable ?

Un isolé : *je ne sais quoi* : un énoncé devenu une "loc. inv." ; bien que datée du XVIII^e siècle, elle a dû attendre la fin du millénaire pour prendre place entre *jéjunum* et **jennérien* ; mais l'admission de groupes plus ou moins soudés n'est pas allée jusqu'à suivre d'autres dictionnaires qui inscrivent tranquillement *je-m'en-fichisme* et *je-m'en-foutisme*, ainsi que leurs noms d'agent en *-iste* ; si bien que les verbes de base, *fiche[r]* et son aïeul *foutre*, et l'insolent *jean-foutre*, qui ont enfin franchi les barrières de la pudeur, sont privés de ces énergiques dérivés.

La 9^e édition va être la seule à se parer de plusieurs préfaces, échelonnées dans le temps, avec deux préfaciés au moins (dont une préfacière). Celle de ce tome, signée par le Secrétaire perpétuel, devenu honoraire mais toujours aussi présent, clôt avec dignité une période de deux décennies au cours de laquelle le Dictionnaire a connu un

aggiornamento (inutile de faire intervenir l'italique ; voir ce mot au tome I) sans précédent ; on sait combien l'action de Maurice DRUON a été déterminante dans ces décisions courageuses, et surtout combien sa ténacité en a assuré la pratique. Aussi perçoit-on dans ces pages un écho d'*exegi monumentum*, mais rien d'un *nunc dimittis*... (affligeons-nous, avec lui, et avec Mme de ROMILLY, de l'abandon de la culture classique, momifiée dans les "pages roses" du *P.L.I.*). C'est au contraire, au moment où le Perpétuel vient de transmettre ses pouvoirs à Mme CARRÈRE D'ENCAUSSE, l'expression d'une solide confiance envers le successeur (ne féminisons pas ici !), et la ferme assurance de la continuité dans l'œuvre en cours.

Ce regard sur le passé³ fait surgir une notable prise de position ; il s'agit de l'irritante question des féminisations, dans laquelle l'Académie s'inscrit en franche opposition contre des usages qui, dans les médias et dans les administrations (sans parler des autres pays francophones) gagnent sans cesse du terrain. Sur ce sujet, l'édition actuelle nous fournit deux textes et une pratique. D'une part une "remarque normative" insérée dans l'article *Genre* ; elle se fonde sur la notion de "genre non marqué", qui confère au masculin un caractère de généralité, et conclut qu'il n'y a pas lieu de créer des féminins « pour les noms de titres, de professions, de fonctions » ; argument qui se donne pour linguistique, mais ne résiste ni au raisonnement, ni à l'observation de la langue (et des langues proches, latin y compris) ; car le caractère général, incluant des personnes des deux sexes, que le masculin peut exprimer (les clients – les droits du client) n'a jamais empêché la formation de féminins quand la réalité l'exige (réclamation d'une cliente) ; *secrétaire* a été noté comme masculin jusqu'en 1935, alors que des femmes d'abord, des hommes ensuite ont accordé leur confiance à *une* secrétaire.

La préface, maintenant. Elle déplore « l'inutile mais ardent débat sur la 'féminisation', où les pouvoirs qui la prônent, sans en avoir d'ailleurs aucun en ce domaine, ont, par ignorance volontaire, tout confondu, sexe et genre, métiers et fonctions publiques ». Ce qui introduit une distinction nouvelle, d'ordre non plus linguistique, mais social : la féminisation, acceptée pour les "métiers", est exclue pour les "fonctions publiques".

L'Académie, constatant la présence de nombreuses femmes au barreau, accepta (1932) qu'on les nommât *avocates*. Mais, en 2000, elle ne veut pas encore de *députée*, et prescrit : « une femme député », en dépit de l'évidente origine du terme ; aucune mention de féminin non plus pour les juges, les magistrats, les conseillers généraux, départementaux, etc. ; le privé peut avoir des *conseillères* (fiscales, artistiques...), mais non l'État. Reste à savoir où passent les limites entre la profession (généralement durable) et la fonction (souvent temporaire), et entre les fonctions publiques et celles qui ne le sont pas.

Et, au passage, par un jeu subtilement allusif sur le mot "pouvoir", ce bref et dense réquisitoire a décoché un trait vengeur, et bien ajusté. Qui a abandonné "Madame le Ministre" et prôné très officiellement "Madame la Ministre" ? Non pas quelques plaisantins, quelques amuseurs de la télé ou de la presse... mais "le pouvoir" par excellence, le gouvernement, et, personne ne l'ignore, le premier ministre en personne. Or (lisons bien !) il n'en avait pas "le pouvoir" ! Abus de pouvoir, aggravé par une « ignorance volontaire » ! L'accusation n'est pas légère !

3 On note aussi, au passage, un discret écho de la querelle de 1994 sur « l'affreux *dangerosité* » – « Nous avons persévéré dans nos méthodes... La méfiance vis-à-vis [...] des néologismes disgracieux s'est accrue ». Retenons que c'est sa disgracieuxité qui a motivé la disgrâce de *dangerosité* (mais elle a épargné d'autres "affreux", comme *intervieweur* et son féminin, ou l'étonnant *estranguéla*).

Et elle va loin : les nominations et promotions de la légion d'honneur, dont celles publiées par la grande chancellerie des ordres nationaux au J.O. du 1^{er} janvier 2001⁴, féminisent désormais de façon constante et cohérente : on y trouve des *présidentes*, des *administratrices*, des *conservatrices*, des *directrices* (de ministère), des *inspectrices générales*, *provisseuses* (de lycée), *principales* (de collège), *professeuses*, *agentes de maîtrise*, etc. ; on rencontre une *sous-préfète*, une *procuressure*, une *consule*, une *rectrice d'académie*, une *ambassadrice* et une *trésorière payeuse générale* ; les noms comme *ministre*, *juge*, *chef*, *médecin*, *écrivain*, *membre* (de)..., devenus épiciques, s'accompagnent souvent d'adjectifs au féminin ; seul a résisté à cette mutation le Conseil d'État, dont les membres féminins, pour l'instant, restent des *conseillers*.

Mais si le pouvoir, dans ce domaine, n'a aucun pouvoir, qui en dispose ? Qui peut dire la norme du langage, ou la modifier ? Sur ce point, la doctrine de l'Académie, si elle est souple, est claire et constante ; en présentant ce tome 2 aux lecteurs du *Monde* (17-18 déc. 2000), un de ses membres, Bertrand POIROT-DELPECH, en rappelait le principe : « (...) nous ne faisons pas la loi, nous enregistrons l'usage, lequel a raison même quand il a tort » ; mais toutes les préfaces précisent : c'est du *bon usage* qu'il s'agit ; car il y a un mauvais usage, fait de « mots mal formés (hybrides de racines latines et grecques)⁵, de jargons inutiles », qui justifient « la chasse aux charabias et aux anglicismes superflus... ». Toutes les préfaces le répètent : dans les flots charriés par l'"usage", le choix s'impose, et c'est une tâche spécifique de l'Académie. Ces textes récents sont explicites. L'équipe d'agrégés, qui comprend des linguistes, réunit la documentation, propose les mots et leur description, fournit un projet ; celui-ci est discuté et corrigé par la commission du dictionnaire (douze membres de la Compagnie) ; sa rédaction est ensuite soumise à l'assemblée plénière de l'Académie (« quarante fous de mots », *dixit* B. POIROT-DELPECH), qui arrête le texte définitif.

Quant au "mauvais usage", plusieurs moyens sont en jeu : le rejet d'abord, au moins pour l'édition en cours ; ce n'est pas une condamnation, mais un ajournement ; une ou deux générations plus tard, on verra si le suspect est déjà oublié, s'il doit rester dans les limbes, ou si, ayant fait ses preuves, il peut être admis ; mais dans ce cas sa description, comme celles de mots déjà intégrés, peut comporter (en caractères gras) une réserve, une mise en garde contre des emplois déconseillés ou même proscrits : voir *évacuer*, (pas) *évident*, *grandiose*, *incontournable*, *initier*, *interpeller*, *investir*, *libéral*, *lisibilité*, *loin* (s'en faut), *malentendant* et *malvoyant* (et le charitable euphémisme ?), *malgré* (que), *mappemonde*..., etc. Ces remarques, moins discrètes que les mentions traditionnelles (fam., vulg., triv., ...), sont aussi plus explicites, plus nuancées. Et c'est sans doute là qu'on mesure le mieux l'intervention "normative" du Dictionnaire de l'Académie.

Le trait dominant est la méfiance à l'égard de l'accidentel, du provisoire, du circonstanciel, et même des agacements devant l'allusion complice, l'engouement facile, l'effet de mode : on a négligé de noter que, dans les médias, la vocation d'une *hypothèse* est d'être ou de ne pas être "privilégiée" ; et une certaine circonspection devant des immigrés suspects (*lobbying*) ou des autochtones douteux (*instrumentaliser*). Une recherche, au contraire, de ce qui dure, de ce qui a déjà duré, ou qui a des chances de durer. Et cela même dans la description des mots retenus : on pourrait multiplier les

4 Le hasard a ses ironies : c'est la promotion en tête de laquelle s'inscrit le nom de M. Maurice DRUON, « ancien ministre, écrivain, chancelier perpétuel honoraire de l'Académie française », qui est élevée à la dignité de grand-croix (la plus haute distinction de l'ordre).

5 Vice rituellement évoqué, mais de moins en moins combattu, à l'époque de l'*automobile* (totalement intégrée), de la *télévision* (incontournable... ?), et d'une *francophonie* (acceptée) *multimédia* (à surveiller).

articles comme *cohabitation*, *intégrisme*, dans lesquels la définition aussi bien que les exemples ont résisté aux tentations d'une actualité impérieuse, mais éphémère, et resteront valables en d'autres temps, d'autres lieux. Que les décisions des sages du quai Conti soient souvent subjectives ("d'humeur", aurait-on dit jadis), et parfois contestables, on s'en doute. Mais pourquoi n'y aurait-il pas, simultanément, deux regards différents sur notre langue ? l'un, fait d'observation du quotidien, d'écoute et de collecte plus que de choix, souvent renouvelé, capable de revenir sur une erreur ou un choix prématuré ; l'autre, plus indépendant de la mode et de l'actuel, plus attentif aux belles lettres qu'aux échos de la rue, où règne l'idéal d'une langue soignée, le souci de la qualité et de la mesure... À chacun sa tâche, ses outils et son art. La matière mérite les soins de chacun.

Nous attendrons avec intérêt les prochains cahiers : *marre* (*en avoir*), *média* et ses dérivés, *méga-* y sont déjà disponibles ; nous ne tarderons pas à accueillir *multi-* et ses multiples produits, *micro* et sa polysémie, *ministre* et son genre, *mondial* et sa suite... J'espère que celui ou celle qui présentera les tomes suivants corrigera mes erreurs et comblera les lacunes du présent compte rendu.

Charles MULLER

Manuel ALVAR EZQUERRA, *Tesoro léxico de las hablas andaluzas*. Madrid, Arco-Libros, 2000, 829 p. ISBN: 84-7635-422-3.

Le *Tesoro léxico de las hablas andaluzas* est un répertoire contrastif qui rassemble et systématise l'information contenue dans près de cent cinquante ouvrages consacrés au vocabulaire dialectal de l'Andalousie. Sa publication, sous la forme d'un dictionnaire imprimé, est l'aboutissement d'un ambitieux projet conçu et dirigé par le professeur Manuel ALVAR EZQUERRA qui, au milieu des années 80, commença avec l'aide d'un petit groupe de collaborateurs à donner forme à cette grande banque de données sur le lexique régional andalou. Ce projet représente plus de quinze années de travail auquel ont participé divers chercheurs dont la contribution a été décisive pour atteindre l'objectif final.

Le résultat a valu la peine d'un si long effort : l'œuvre aujourd'hui entre nos mains, est un "trésor", comme son titre le rappelle. Un *tesoro*⁶ puisqu'il réunit, pour la mettre au service de la communauté scientifique, une information d'une très grande valeur sur le lexique andalou, information jusqu'alors dispersée et difficilement accessible. Un trésor aussi, parce qu'il sauve de l'oubli de nombreux termes différentiels du patrimoine andalou tombés en désuétude, car les éléments de l'univers qu'ils désignent ont disparu ou sont sur le point de le faire. Il s'agit par conséquent d'un

6 Même si le terme *tesoro* [trésor] est utilisé en lexicographie pour nommer différents types de répertoires, sa signification précise est ici celle de "dictionnaire des dictionnaires" ou plus précisément de "dictionnaire qui réunit et systématise le contenu d'autres répertoires lexicaux". C'est ainsi que Samuel GILI GAYA l'utilisa pour son *Tesoro lexicográfico* (1960) resté inachevé et qui est réapparu plus récemment avec le *Tesoro lexicográfico del español de Canarias* (1993), une œuvre aux caractéristiques semblables à celle qui fait l'objet de cette notice. Dans ce sens, le terme *tesoro* prend une dimension métalexigraphique qu'il ne possédait pas auparavant et dans laquelle reste très présent le signifié métaphorique que possède ce mot dans la langue commune – « conjunto o suma de cosas de mucho precio o muy dignas de estimación » (*DRAE*, 1992, s.v. *tesoro*, 4. fig.).

inventaire dont la fonction première n'est pas de résoudre les doutes des sujets parlants – bien qu'il puisse également être consulté à cet effet – mais de servir de base à de futures investigations centrées sur le lexique andalou. Dans ce sens, le *Tesoro* vient combler une regrettable lacune – souvent dénoncée par les spécialistes – de la lexicographie régionale de l'espagnol. En effet, alors que d'autres dialectes de notre langue disposaient de répertoires réunissant l'ensemble de leur vocabulaire autochtone, l'andalou, qui pourtant, a été le premier à disposer d'un atlas linguistique – l'*ALEA (Atlas Lingüístico y Etnográfico de Andalucía)* – était inexplicablement privé d'un inventaire exhaustif de ses mots et de ses expressions à la hauteur des exigences de la lexicographie moderne.

La raison de cet inconcevable retard tient peut-être à la difficulté intrinsèque que présente la description des parlers andalous. Leur complexité dialectale – en particulier, la composante lexicale – est bien connue. Un territoire très étendu, des paysages et des climats extrêmement variés, la diversité des métiers et des modes de vie de ses habitants ont contribué autant à l'enrichissement qu'à la diversification du lexique. Sans compter les différences dérivant de la configuration historique de la région elle-même : le fait que la reconquête du territoire et par conséquent, sa castillanisation, se produise en plusieurs étapes et soit effectuée par des populations originaires de différentes régions de la péninsule ibérique explique la pénétration de mots du ponant et de l'orient péninsulaire – du léonais, du portugais, du catalan, de l'aragonais, etc. – constitue un autre facteur permanent de diversification.

Pour élaborer le *Tesoro*, 146 œuvres différentes, lexicographiques pour la plupart, ont été dépouillées. Le corpus se compose principalement – comme on pouvait s'y attendre – de travaux publiés dans le dernier quart du XX^e siècle, même si la période couverte s'étend de la deuxième moitié du XIX^e à la fin du XX^e⁷. L'ensemble examiné comporte des ouvrages d'importance inégale ; à côté de répertoires dont la valeur documentaire est minime ou la rigueur méthodologique insuffisante, figurent des contributions fondamentales tels l'*ALEA*, l'*Atlas de los Marineros Peninsulares* ou le méritoire *Vocabulario andaluz* de Alcalá VENCESLADA, des œuvres qui ont marqué un tournant dans l'histoire de la dialectologie et de la lexicographie andalouses.

Du fait de son caractère différentiel, le *Tesoro* ne reprend pas la totalité de l'information contenue dans les sources. Tous les mots appartenant à la langue générale ont été éliminés, même si leur usage est bien attesté en Andalousie. De nombreux vulgarismes relevant de la variation diastratique ont également été écartés alors qu'ils avaient été souvent retenus comme propres à la localité ou à la zone dans les répertoires de termes dialectaux.

Pour séparer le lexique différentiel du lexique général, on a comparé le contenu des sources avec le *Diccionario de la Real Academia Española*, 21^e éd. (1992), le principe étant que tous les mots ou les acceptions figurant dans le *DRAE* sans exception sont des termes généraux de l'espagnol, et ne sont donc pas consignés dans le *Tesoro*, même s'ils figurent dans les sources. Cette méthode, qui dans un premier temps peut sembler peu satisfaisante étant donné les caractéristiques de notre dictionnaire officiel, s'avère en fin de compte la seule possible vu le manque d'informations précises sur les limites géolectales du lexique espagnol, langue qui s'étend sur deux continents et que parle un nombre important de personnes. Toutefois, en cas de preuves suffisantes de

7 D'après notre calcul, 53 des 146 œuvres du corpus ont été publiées dans les années 90 et 41 dans les années 80, soit 64 % du total du corpus pour les deux décennies. Les ouvrages restants se répartissent comme suit : 9 remontent aux années 70, 13 aux années 60, 13 aux années 50, 10 aux années 40 et 1 aux années 20. La liste des sources est complétée par 3 œuvres publiées au XIX^e siècle et 3 qui ne sont pas datées.

l'usage exclusif d'un mot dans la région, dans une localité ou dans une zone de l'Andalousie, celui-ci est alors incorporé au *Tesoro* même s'il figure dans le *DRAE*⁸ comme général.

Quant à la représentation graphique des matériaux lexicaux, il est bien connu que les répertoires de termes dialectaux hésitent entre le respect de la norme orthographique de la variété savante et le désir de relever le plus de différences possibles – phonétiques, en ce qui nous concerne – par rapport au standard⁹. Dans le *Tesoro*, comme la décision intervenait directement sur le processus de lemmatisation, sur l'organisation de la macro et de la microstructure, mais surtout pour faciliter la consultation de l'ouvrage, on a opté pour la normalisation de l'orthographe. Suite à ce choix, il a fallu souvent modifier les formes qui apparaissaient dans certaines sources. C'est le cas par exemple d'*acerrear* "iniciar el rebuzno asnal" et d'*aserrear* "rebuznar" qui constituent des entrées différentes dans la source – ici, le *Vocabulario andaluz* d'Alcalá VENCESLADA – et qui sont regroupées dans le *Tesoro* sous la première de ces formes. Le grand nombre de phénomènes phonétiques que présentent les parlers andalous se répercute continuellement dans la modification de la structure des signifiants lexicaux. Il est donc logique que, dans un ouvrage lexicographique, l'on essaie de restituer une graphie normalisée là où les sources présentent un grand nombre de variantes. Et comme le signale l'auteur du *Tesoro* :

« Nous n'avons pas procédé de la sorte dans l'intention de soumettre à des règles, de normaliser nos parlers [...], mais afin de proposer à l'usager un système de consultation facile à comprendre et à utiliser (ainsi *salación*, '*relampago*' et '*rayo*' ou *esalación* consignés dans l'*ALEA*, sont inclus sous *exhalación*, avec des renvois depuis ces autres formes) » (Prologue, p. 12)

Pour ce qui est de la microstructure, le *Tesoro*, en tant que "dictionnaire des dictionnaires", s'efforce de refléter le plus fidèlement possible le contenu de ses sources, avec parfois des modifications ou des ajouts. Pour présenter le contenu des sources de façon claire et précise, « le matériel collecté – affirme l'auteur – a été élaboré plus ou moins profondément » (Prologue, p. 15).

Dans certains cas, par exemple, pour l'homogénéité de l'ensemble, les définitions qui ne s'adaptent pas à la typologie formelle de la définition lexicographique ont été rédigées à nouveau. Dans d'autres, des énoncés définitoires provenant de sources différentes et paraphasant un même contenu ont été fondus en une seule définition. Quant à l'information supplémentaire, l'introduction entre crochets des éléments de l'entourage syntactique et sémantique du terme défini permet d'en préciser le signifié et les conditions d'emploi. D'autre part, la catégorie grammaticale du défini est, elle aussi, notée entre parenthèses lorsqu'elle n'apparaît pas dans les sources. Ces dernières sont référencées¹⁰ sous une forme abrégée, avec un renvoi à la liste qui suit le prologue du

8 Il s'avère que les "andalousismes" enregistrés dans le *DRAE* ont également été consignés dans le *Tesoro*, car le dictionnaire de l'Académie, dont le contenu dialectal est riche, figure parmi ses sources. Le *DRAE* étant à la fois source et élément de comparaison, ses nombreuses lacunes en matière de traitement des "andalousismes" sont clairement mises en relief.

9 Voir à ce propos Ignacio AHUMADA : « Ortografía y lexicografía regional », *Estudios de lexicografía regional del español*. Jaén, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2000, p. 33-42.

10 La plupart des sources étant des répertoires lexicographiques, l'ouvrage est cité en abrégé. Lorsque la source est l'*Atlas lingüístico y etnográfico de Andalucía*, l'abréviation – ALEA – est suivie du tome – en chiffres romains –, de la carte – en

Trésor. Parmi les informations importantes ajoutées par l'auteur figure la mention du nom scientifique des éléments de la flore et de la faune lorsqu'il était possible d'identifier les différentes espèces à partir des descriptions contenues dans les sources. Enfin, l'auteur fournit d'autres renseignements complémentaires comme le témoignage de l'Académie lorsque les données apportées par les sources divergent de celles du *DRAE*. Il peut s'agir de différences ayant trait à la localisation, à l'étendue de la définition, etc. Le *Tesoro* constitue donc « un élément complémentaire du *DRAE*, puisqu'il vient à préciser, par exemple, les localisations qui y sont enregistrées » (Prologue, p. 16). Il en est ainsi du mot *socapar* « tapar, encubrir » ; relevé dans la ville de Málaga et que le *DRAE* situe au Mexique, en Équateur et en Bolivie avec un signifié semblable : « encubrir faltas ajenas ».

Les informations présentées dans les articles du *Tesoro* sont organisées comme suit :

1. *Entrada* [entrée]
2. *Categoría gramatical* (*categoría restituida*) [Catégorie grammaticale (catégorie restituée)]
3. *Contorno* [Entourage]
4. *Definición* [Définition]
5. *Nombre científico de la flora y de la fauna* [Nom scientifique de la flore et la faune]
6. *[Fuentes]* [Sources]
7. *Localización: localidad y (provincia)* [Localisation: localité et (province)]
8. *Contraste con el DRAE* [Comparaison avec le DRAE]
9. *Acepciones 2, 3, 4, n* [Acceptions 2,3,4, n]

Les exemples suivants illustrent les différents types d'information cités ainsi que leur présentation dans le *Tesoro* :

<p>Abanto-ta <i>adj.</i> <pers.> Orgullosa. [VAV; VPM: Málaga].</p>	<p>1. Entrée, 2. Catégorie, 3. Entourage, 4. Définition, 6. Sources, 7. Localisation: localité.</p>
<p>2 <pers.> Tonto, malo. [SDS: Sierra de Segura (J); DRAE: diócesis del hombre aturdido y torpe].</p>	<p>2. <i>Accepción</i>, 3. Entourage, 4. Définition, 6. Sources, 7. Localisation: localité et province, 8. Comparaison avec le DRAE.</p>
<p>Abarcora (<i>f.</i>) Albacora, atún blanco (<i>Thunnus alalunga</i>, <i>Germo alalunga</i>). [LMP, 593: Estepona (Ma.)].</p>	<p>1. Entrée, 2. Catégorie restituée, 4. Définition, 5. Nom scientifique, 6. Sources, 7. Localisation: localité et province.</p>

L'édition de ce *Tesoro*, présenté en trois colonnes avec une typographie excellente, est très soignée, et de la qualité qui caractérise les autres publications de cette maison d'édition, comme par exemple le *Tesoro lexicográfico del español de Canarias* (1992).

Si, comme le disent les spécialistes, l'un des principaux enjeux de la lexicographie espagnole en cette première décennie du XXI^e siècle est de s'atteler à la

chiffres arabes – et de l'emplacement sur la carte en fonction du système alphanumérique utilisé dans l'*Atlas*. Par exemple : s. v. **abanadón** (*m*) Soplillo. [ALEA, III, 726: H602]

description du lexique des diverses variétés géographiques de notre langue commune, le *Tesoro de las hablas andaluzas*, en résumant de façon systématique toute l'information disponible sur le lexique andalou, représente un premier stade indispensable. À partir de là, il sera possible d'entreprendre, avec l'appui documentaire nécessaire, l'élaboration d'un dictionnaire complet – intégral et/ou différentiel – de l'une des variétés diatopiques de l'espagnol péninsulaire considérée comme la plus innovatrice.

Dolores AZORÍN FERNANDEZ
Université d'Alicante

Frédéric GOBERT, *Glossaire bibliographique des sciences du langage*. Paris, Panormitis, 2001.

Le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* (704 p., <http://panormitis.free.fr/sdl.htm>), établi par Frédéric GOBERT (Université Paris X-Nanterre) et préfacé par Michel ARRIVÉ, est un usuel tout à fait inédit, destiné aux personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances en sciences du langage.

Cet ouvrage rassemble, avec plus de 4 700 termes de sciences du langage, des milliers de définitions extraites de tous les numéros des revues *Langages* et *Langue française* (revues éditées respectivement par Larousse depuis 1966 et 1969), *Histoire Épistémologie Langage* et *LINX* (qui existent toutes deux depuis 1979), ainsi qu'environ 2000 définitions publiées dans le *Bulletin analytique de linguistique française (BALF)* de 1969 à 1999. Ces définitions ont pour auteurs plusieurs centaines de linguistes : le *Glossaire bibliographique* est à ma connaissance le seul ouvrage de sciences du langage à proposer un aussi riche éventail de définitions et de réflexions de linguistes.

Dans ce *Glossaire* sont indexés tous les articles des revues et même, assez souvent, des segments d'articles. Sous chaque entrée, on trouve ainsi les titres des articles et des définitions. N'est indexé que le contenu des articles : un auteur ne sera donc indexé que s'il est l'objet de l'article ou d'une partie de l'article et non s'il en est l'auteur. Une indexation par auteur aurait été souhaitable. On imagine que Frédéric GOBERT y a pensé : il a dû se rendre compte, comme chacun, que cela porterait son ouvrage à bien plus de mille pages. Cette indexation-là reste donc à faire.

Un bel outil propédeutique et, déjà, le témoin objectif d'un demi-siècle (1966-2000)

Le point de départ choisi pour ce travail est 1966. Pourquoi cette date ? G. BERGOUNIOUX, É. DELAIS et F. NEMO¹¹ remarquent que « l'officialisation de la linguistique dans l'enseignement supérieur s'est faite en 1966, comme effet d'une réforme remodelant cursus et filières. » De son côté, M. ARRIVÉ souligne qu'en 1966 paraissent en un volume les *Problèmes de linguistique générale* de BENVENISTE. 1966, c'est aussi, ajoute-t-il¹² « la date de la publication des *Écrits* de Lacan, de la *Sémantique structurale* de Greimas et de l'ouvrage de M. Foucault *Les Mots et les choses*. C'est le très bref instant du triomphe du "structuralisme". » 1966 reste aussi, prioritairement pour le *Glossaire*, la date de naissance de la revue *Langages*, l'un des premiers grands

11 G. BERGOUNIOUX, É. DELAIS et F. NEMO, « La linguistique est-elle soluble dans SANREMO ? », *BUSCILA*, n° 52, 2/2, 2000, p. 9.

12 *LINX*, n° spécial n° 9, « Préface », 1997, p. 20.

périodiques français consacrés aux nouvelles réflexions linguistiques de son époque et aussi le plus lu, avec, à sa suite, la revue *Langue Française*, conçue pour les enseignants de linguistique et de français. 1966 représente donc une date importante, une date charnière, dans l'histoire française de la pensée, de l'enseignement et des sciences humaines contemporaines.

Le *Glossaire* de Frédéric GOBERT, qui correspond de fait à une partie de sa thèse de Doctorat, est mis au service de la communauté scientifique des linguistes tout entière : l'analyse à laquelle il a procédé est en effet exhaustive et s'assimile à un outil propédeutique pour toute recherche portant sur le langage. On ajoutera que, dans la mesure où le corpus est parfaitement identifié et cerné (1966-2000), il y a là un précieux témoignage pour toute une époque. Sous ce dernier aspect, le *Glossaire* de Frédéric GOBERT s'inscrit déjà dans les documents historiques qu'on ne peut ignorer.

« Cet ouvrage a notamment pour objectif d'offrir aux linguistes, aux étudiants et à tous ceux qui s'intéressent au langage un accès facilité aux revues concernées. Il a pour ambition de permettre ainsi une fréquentation accrue des revues dépouillées – et principalement des anciens numéros. » déclare Frédéric GOBERT dans sa présentation liminaire. Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage où l'auteur ferait état de ses propres conceptions qui, quelque intéressantes qu'elles puissent être, ne peuvent concerner qu'une partie de la communauté scientifique ; bien au contraire, Frédéric GOBERT s'efface devant toutes les données pour mieux les mettre en valeur et les rendre à la fois utilisables et susceptibles d'être confrontées.

Compte tenu du caractère extrêmement utile de l'ouvrage, une suggestion peut être faite concernant l'intérêt qu'il y aurait à ajouter, dans une prochaine édition, une grille conceptuelle de quelques pages en début d'ouvrage, permettant d'emblée le repérage des différents articles par thèmes, à la manière d'un *Begriffssystem* de la linguistique, avant même leur consultation à leur ordre alphabétique dans le corps de l'ouvrage. C'est le propre des très bons outils d'être sans cesse complétés par de nouveaux moyens de les exploiter le plus efficacement possible. Il va de soi que, tel qu'il est, le glossaire représente déjà un outil exceptionnel.

Un ouvrage original et annonciateur d'autres projets

Un constat s'impose : le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* est à la fois très enrichissant et très frustrant.

Enrichissant car, outre le fait qu'il propose des milliers de définitions, auparavant difficilement exploitables, et qu'il permet un accès aisé à quatre des périodiques les plus consultés des sciences du langage, le *Glossaire bibliographique* a le mérite d'offrir la possibilité de problématiser la réalité hétérogène de la terminologie linguistique, grâce à la confrontation des définitions en synchronie et en diachronie.

Frustrant et précurseur, parce que, s'il est volumineux, cet ouvrage ne s'en présente pas moins comme l'embryon d'un projet, le *TréLiF* (*Trésor de la Linguistique Française*), qui serait idéalement constitué à partir des dépouillements de toutes les revues de sciences du langage. On perçoit combien on en est encore loin puisque seules quatre revues ont été dépouillées et indexées. Mais ce qui a été réalisé est déjà très important : sont en effet ici déjà publiées plus de 700 pages à l'issue de ce premier travail. Y sont intégrées également, rappelons-le, les précieuses définitions du BALF (*Bulletin Analytique de Linguistique Française*) relevées par l'INaLF (maintenant ILF et ATILF), publiées à la fin de presque tous les numéros du bulletin, dans le « lexique des termes de linguistique rencontrés au cours de l'élaboration du présent fascicule », en lien sur le site des Éditions Panormitis (<http://panormitis.free.fr>).

Si le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* reste un embryon (mais il lui faudrait environ vingt volumes de mille pages pour ne l'être plus), il constitue surtout un ouvrage unique en son genre. Ce n'est pas, malgré tout leur mérite, une nouvelle *Grammaire d'aujourd'hui* (Flammarion) ou un autre *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Larousse) ; le *Glossaire bibliographique* vient en effet prendre une place inoccupée il y a quelques mois encore dans le champ des sciences du langage.

Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas, avec ce *Glossaire*, de quelque somme de définitions théoriquement orientée et offerte par un seul linguiste : le *Glossaire* réunit effectivement des définitions de linguistes représentant tous les domaines présents dans les revues, dépouillées sans distinction ni parti pris. Cela aussi est original et fondateur. Michel ARRIVÉ ne s'y trompe pas lorsqu'il souligne, dans sa préface, que l'originalité du *Glossaire* « est, je pèse mes mots, absolue » – notamment en cela que « les indications données pour chacune des entrées [...] situent la notion dans son statut synchronique – selon les divers auteurs qui l'utilisent simultanément – et, chaque fois que c'est nécessaire, dans son évolution diachronique – selon les mutations qu'il lui arrive de subir. »

Le choix des trois définitions ci-dessous, que l'on peut observer sous l'entrée *Anaphore*, permet de comprendre ce que peut apporter une telle confrontation : ces trois définitions très différentes rendent compte en effet de la polysémie de la terminologie et montrent clairement l'intérêt d'une problématisation de toute approche terminologique.

BALF 1980.3 « Tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est lié à une première apparition dans le contexte. » (Blanche-Benveniste C., Chervel An., *Cah. lex. « Recherches sur le syntagme substantif »*, IX, 2, 1966, p. 3-29).

BALF 1987.4 « Ceux qui usent du terme *anaphore* s'accordent sur plusieurs points : l'anaphore est un rapport entre des expressions linguistiques et il s'agit d'un rapport dissymétrique entre un terme, dit en français *anaphorique*, et un *antécédent* ou "source". Cela vaut aussi bien pour l'anaphore liée que pour l'anaphore libre. » (Corblin F., *R. québécois. Ling.* 1985, t. 15, n°1, p. 177-178).

BALF 1987.4 « Globalement, on a ... anaphore lorsqu'une structure manifeste in situ une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par *comparaison* avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. » (Corblin F., *R. québécois. Ling.* 1985, t. 15, n°1, p. 191).

Lexicographie, dictionnaire et Cahiers de lexicologie...

Publié en mars 2001 avec le concours de l'Université Paris X-Nanterre, du CeReS (CNRS) et de l'Institut universitaire de France, cet ouvrage unique en son genre est, à nos yeux, une œuvre qui marque une nouvelle étape dans l'histoire des dictionnaires des sciences du langage. Le *Glossaire bibliographique des sciences du langage* représente pour Michel ARRIVÉ « le meilleur et le plus complet, pour l'instant, des dictionnaires dans le champ de sa spécialité » : l'outil est en effet, d'une part, très original en comblant utilement pour les chercheurs un vide, et d'autre part, annonciateur d'autres projets.

Imaginons tout d'abord, sans peine, qu'un chercheur non lexicologue s'intéresse, par exemple, à la lexicographie et qu'il ait besoin d'éclairages sur ce thème pour ses travaux, il lui suffira ici de consulter l'entrée "lexicographie" pour prendre immédiatement connaissance de la distinction fondatrice établie entre la "lexicographie" et la "dictionnaire". Celle-ci y est en effet précisément établie, à travers des extraits du lexique du BALF, comme tous les lexicologues le souhaitent, dans le droit fil des travaux de Bernard QUEMADA. Ainsi, l'outil forgé par Frédéric GOBERT fait-il à la fois office de témoin d'une période et de propédeutique à toutes les recherches.

Avançons, ensuite, qu'un tel glossaire, fondé sur la linguistique en général, ne saurait être sans d'heureuses suites pour les différents domaines spécialisés. Si les quatre revues généralistes méritaient certes un glossaire représentatif de l'ensemble de la linguistique, Frédéric GOBERT nous a confié, lors de la soutenance de sa thèse, que dans le domaine des revues de linguistique spécialisées, la revue qui devait désormais faire prioritairement l'objet d'un glossaire était sans aucun doute les *Cahiers de lexicologie*, de par sa très grande richesse et de par l'importance du témoignage historique qu'elle représente pour la seconde moitié du XX^e siècle. On ne s'étonnera pas qu'un tel projet soit très sérieusement à l'étude...

Jean PRUVOST
Université de Cergy-Pontoise

Rosamund MOON, *Fixed expressions and Idioms in English. A Corpus-Based Approach [Expressions toutes faites et Idioms en Anglais. Étude à partir d'un Corpus]*. Oxford, 1998 (Oxford University Press), Clarendon Press, 338 p.

Rosamund MOON est chercheur à l'Université de Birmingham. Elle est l'auteur de nombreux articles dans le domaine de la phraséologie et de la lexicographie. Elle a en outre dirigé chez Collins deux dictionnaires COBUILD, l'un consacré aux "Phrasal Verbs" (verbes à particule ou à préposition spécifique), l'autre aux Idioms.

L'ouvrage de Rosamund MOON est basé sur la thèse qu'elle a soutenue à l'université de Birmingham en 1994. Les toutes premières lignes de son Introduction nous éclairent sur la nature et la visée du livre : il s'agit de décrire les caractéristiques, le comportement et l'usage des expressions toutes faites (figées) et des idiomes, tels que l'on peut les observer dans les textes. La thèse défendue par l'auteur est qu'on ne peut décrire correctement et comprendre les FEI (Fixed Expressions and Idioms) que dans les contextes où ils apparaissent. R. MOON va étudier la fréquence, la forme et les fonctions de ces FEI en s'appuyant principalement sur un Corpus d'anglais contemporain de 18 millions de mots, à savoir l'Oxford Hector Pilot Corpus (OHPC).

L'Introduction et les quatre chapitres qui lui font suite préparent le terrain à l'examen des grandes questions que pose l'existence des FEI dans le lexique et bien entendu dans le discours. L'auteur propose successivement un rapide survol des travaux et des méthodes d'approche de ses prédécesseurs (on y trouvera entre autres les définitions des FEI qui ont été proposées ici ou là) et un chapitre théorique sur le phénomène de "chunking" et de "patterning", deux mots quasi-intraduisibles très usités en linguistique anglaise qui renvoient à deux aspects du discours soulignés par les lexicalistes, à savoir d'une part, le fait que la structuration des énoncés ne se ferait pas au plan du mot mais qu'elle procéderait par "chunks", c'est-à-dire par groupes de mots (formules, collocations, etc.) et d'autre part, le fait que les langues ont tendance à fabriquer des expressions toutes faites qui sont autant de "raccourcis" ("short-cuts") dans le processus de mise en phrase. Ces deux notions renvoient à l'"idiom principle" de SINCLAIR selon lequel l'usager de toute langue a à sa disposition un grand nombre de groupes semi-construits ("semi-constructed phrases") qui se comportent comme les unités lexicales simples. Le chapitre 4 traite de la fréquence des FEI dans le corpus OHPC.

Pour ses statistiques (très nombreuses dans l'ouvrage, parfois agaçantes car proposant des pourcentages pour des aspects à première vue mineurs), l'auteur s'appuie

sur une typologie des FEI qui lui est propre : collocations anormales, formules et métaphores.

À partir du chapitre 5, le lecteur se trouve plongé dans le vif du sujet. R. MOON examine tout à tour les FEI sous différents angles : leur structure lexicale et grammaticale, les variations et les ambiguïtés auxquelles ils peuvent donner lieu, la métaphorisation et les fonctions discursives. Les deux derniers chapitres, à savoir le rôle des FEI dans la modalisation des énoncés et dans la cohésion discursive de ces derniers, tout en s'appuyant de manière explicite sur les travaux de M.A. HALLIDAY, n'en proposent pas moins des vues très originales sur l'apport et l'exploitation des FEI dans l'activité langagière.

L'intérêt de l'ouvrage repose non seulement sur la volonté explicative de l'auteur mais aussi sur l'abondance des exemples d'expressions toutes faites et d'idiomes proposés dans des contextes significatifs. Last but not least, R. MOON a bien vu les problèmes que les FEI posent aux "non-natives", même si elle n'a fait que les effleurer. Mais cet angle d'attaque des FEI – une analyse contrastive multilingues en fait – ne manquera pas d'être proposée un jour ou l'autre.

Henri ADAMCZEWSKI